

Les vacances pour personnes dites handicapées mentales : entre inclusion et enfermement dans le handicap ?

Les séjours adaptés sont des espaces de vacances, sur un modèle proche de celui des « colonies de vacances », à destination des personnes dites handicapées. Ils rassemblent des personnes pour la plupart en institution toute l'année, les « vacanciers », et de jeunes animateurs, souvent non professionnels dans le domaine médico-social.

Dans ce que l'on pourrait nommer une « idéologie du loisir », la construction à travers les discours des organisateurs de l'APAJH, association au cœur de mon travail de mémoire (revue de l'association, livre anniversaire, entretiens avec les salariés chargés des vacances ou avec les membres du CA...) produit un concept de « vacances » érigé comme valeur fondamentale. Les mots d'ordres martelés sont : pas d'éducatif, pas de pédagogique, mais du loisir. Un des éléments qui revient le plus souvent est le fait d'une certaine ouverture sur le monde, d'une intégration (au sens de non-ségrégation des personnes handicapées), qui doit être induite par ces séjours, qui incluent de nouveaux horizons, de nouvelles rencontres. L'objectif est alors de créer du lien avec l'environnement social et culturel local.

Malgré ce désir, qu'en est-il réellement ?

L'APAJH, dans les huit séjours observés (« semi-autonomes », « dépendants », « autistes ») pratique ce que Frédéric Reichhartⁱ nomme le tourisme sectoriel : les personnes dites handicapées sont entre elles, dans un même espace, clos. Celui-ci est souvent isolé, à la campagne, et se trouve exclusivement réservé pour le groupe.

Les sorties organisées sont très nombreuses (Bowling, piscine, promenades, parc d'attractions, concerts, restaurants etc.). Mais finalement lors de ces sorties, côtoyer la société n'est pas en faire partie : les activités sont faites à côté et non avec. Par contre, les sorties ont un impact sur le groupe : animateurs et vacanciers vont se souder, les premiers vont se faire protecteur des seconds, afin de créer un groupe uni, et vont se montrer peu tolérant face aux regards ou remarques envers « le groupe ».

Au contraire, sur le centre, deux entités très distinctes sont visibles : les animateurs et les vacanciers. Les pratiques quotidiennes vont alors en quelque sorte à l'encontre de l'idéal d'inclusion. De nombreux processus, qui sont pour la plupart réalisés au nom de la facilitation de la prise en charge, éloignent et séparent les individus. Par exemple, les espaces sont distinct (salle de bain / toilettes), les catégories éloignent les individus, un discours est réalisé sur la « monstruosité » des personnes dites handicapées, la « présence liminale » est effective.

Si l'espace « séjour adapté » s'intègre donc peu au monde extérieur (isolé, reste en groupe), en son sein, il y a peu d'intégration, au sens d'une possible égalité, face à un rapport de force, construit dans la relation d'aide (même s'il existe une certaine ambivalence qui prouve que ce rapport est une négociation).

Finalement, soulignons deux axes centraux :

- ➔ Place très forte du handicap, qui limite celle laissée à d'autres caractéristiques sociales dans la construction identitaire des personnes dites handicapées.
- ➔ Le séjour adapté est un espace liminale par excellence. Autant dans sa forme et sa raison d'être, que pour les deux groupes individuellement :
 - Le lieu lui-même : « vacances », pas d'institutionnel, de médical ou d'éducatif, pas de professionnels. Il y a pourtant toujours une certaine pression à professionnalisation, à la structuration. Entre-deux.
 - Les vacanciers : dans leur identité projetée par les animateursⁱⁱ.
 - Les animateurs : passage à l'âge adulte (moyenne d'âge de 23 ans, petit boulot, souvent le premier...), profession qui n'en est pas une, salaire qui n'en est pas un...

ⁱ REICHHART Frédéric, *Tourisme et handicap*, L'Harmattan, 2011, 291 p.

ⁱⁱ MURPHY Robert, *Vivre à corps perdu. Le témoignage et le combat d'un anthropologue paralysé*, PLON, 1987, 392 p., à propos du handicap comme liminalité